

DEMANDE D'ABONNEMENT AUX TRANSPORTS SCOLAIRES 2025/2026

(Valable pour un aller/retour quotidien pendant la période scolaire)

Toute demande doit être transmise ou déposée à :

Communauté de communes pays d'Évian et vallée d'Abondance

851 Avenue des Rives du Léman – CS 10084

74500 PUBLIER

Tél. : 04 58 57 03 78

transports@cc-peva.fr

Ouvert

Du lundi au vendredi

9h-12h / 13h30-17h

Avant le 14 juillet 2025 (Après cette date, une majoration de 50% sera appliquée)

Cette demande ne concerne pas les élèves Apprentis, BTS, étudiants

Joindre impérativement une photo récente et nette, avec la tête droite et le visage dirigé vers l'objectif

ELEVE

NOM :

Prénom :

Date de naissance/...../.....

Sexe : Masculin Féminin

REPRESENTANTS LEGAUX (Données complètes permettant de vous joindre rapidement en cas de nécessité)

REPRESENTANT LEGAL 1 – PRINCIPAL

Père-Mère-Tuteur légal - Famille d'accueil
(entourer le représentant concerné)

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone Portable :

Mail :

REPRESENTANT LEGAL 2

Père-Mère-Tuteur légal - Famille d'accueil
(entourer le représentant concerné)

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone Portable :

Mail :

TRANSPORT 2025 – 2026

Point de montée (arrêt le plus proche du domicile) :

2ème point de montée (UNIQUEMENT garde alternée)

ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom de l'établissement :

Maternelle / Primaire
(accessible sous conditions)

Petite Section

Moyenne section

Grande section

CP

CE1 CE2

CM1 CM2

Collège

6^{ème}

5^{ème}

4^{ème}

3^{ème}

SEGPA

Lycée

Seconde Première Terminale

CAP 1^{ère} CAP 2^{ème}

BEP 1^{ère} BEP 2^{ème}

4^{ème} Techno 3^{ème} Techno

Le représentant légal et l'élève certifient l'exactitude des renseignements donnés, avoir pris connaissance et accepter le règlement des transports scolaires (consultable sur notre site internet).

Date :/...../.....

Signature du représentant légal :

Signature de l'élève :

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITE

Les informations recueillies par la CCPEVA font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer tout le processus du transport scolaire et peuvent être transmises aux établissements, au transporteur, au trésor public et aux mairies.